

**MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

Référence unique du mandat (réservé au bailleur) : \_\_\_\_\_

Date de prélèvement :                    5                    10                    15

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) L'OPH DE LA CAPA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'OPH DE LA CAPA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**IDENTIFIANT CREANCIER SEPA :****FR16ZZZ443982****DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

**DESIGNATION DU CREANCIER**

Nom : OPH de la CAPA

Adresse : Im. stiletto, Route du stiletto CS90180

CP : 20700

Ville : AJACCIO cedex 9

Pays : FRANCE

**DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER**IDENTIFICATION INTERNATIONALE  
(IBAN)IDENTIFICATION INTERNATIONALE  
DE LA BANQUE (BIC)

\_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ )

**Type de paiement :**

Paiement récurrent / répétitif

Du : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Au : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur : \_\_\_\_\_

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

**Rappel :** En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'OPH de la CAPA. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'OPH de la CAPA.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.